

# ASSOCIATION PARISIENNE DE PREVOYANCE

## APP

---

### ASSEMBLEE GENERALE

DU 13 novembre 2025 à 11 h 00

#### BULLETIN DE PARTICIPATION

Nom :

Prénom :

Numéro d'assuré<sup>1</sup> :

Courriel :

Adresse<sup>2</sup> :

Bulletin à retourner **uniquement en cas de participation**,  
pour le **11 novembre 2025 au plus tard**

Par courrier postal à l'adresse suivante :

**Association Parisienne de Prévoyance**  
**94, rue de Courcelles – 75008 Paris**

Ou par courrier électronique à l'adresse suivante :

**OAPP@optimumfrance.com**

---

<sup>1</sup> Figurant dans votre courrier de convocation

<sup>2</sup> Dans une démarche de développement durable, nous vous invitons à nous communiquer votre adresse email pour nos correspondances ultérieures. Le traitement de votre adresse email sera limité aux communications ultérieures de notre association et aux envois périodiques d'information relative à votre contrat.

# ASSOCIATION PARISIENNE DE PREVOYANCE

## APP

---

### POUVOIR

Je soussigné(e) :

N° d'adhésion au contrat<sup>3</sup> :

Adresse :

Courriel<sup>4</sup> :

Membre de l'Association Parisienne de Prévoyance dont le siège social est 94, rue de Courcelles - 75008 Paris

Donne pouvoir par les présentes à :

Demeurant à :

Aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale de ladite association qui aura lieu le **13 novembre 2025 à 11h00** au 94, rue de Courcelles – 75008 Paris, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### Assemblée Générale

- 1) Approbation des procès-verbaux des Assemblées Générales du 5 novembre 2024 ;
- 2) Approbation du rapport moral du Président relatif à l'exercice 2024 ;
- 3) Approbation du rapport financier sur la gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2024 ;
- 4) Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- 5) Quitus aux membres du Conseil d'Administration ;
- 6) Délégation de pouvoir à donner au Conseil d'Administration ;
- 7) Pouvoirs en vue des formalités ;
- 8) Questions diverses.

En conséquence d'assister à cette assemblée, prendre part à toutes les discussions et délibérations, émettre tous avis et tous votes sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces et généralement faire le nécessaire.

Dans le cas où cette assemblée ne pourrait délibérer à la majorité requise pour la validation des décisions, le présent pouvoir conservera ses effets pour l'Assemblée Générale réunie sur deuxième convocation **le même jour à 11 heures 30** avec le même ordre du jour.

Fait à : ..... Le .....

Pouvoir à retourner pour le **11 novembre 2025 au plus tard**

Par courrier postal à l'adresse suivante :

**Association Parisienne de Prévoyance**  
**94, rue de Courcelles – 75008 Paris**

Ou par courrier électronique à l'adresse suivante :

**OAPP@optimumfrance.com**

---

<sup>3</sup> Figurant dans votre courrier de convocation

<sup>4</sup> Dans une démarche de développement durable, nous vous invitons à nous communiquer votre adresse email pour nos correspondances ultérieures. Le traitement de votre adresse email sera limité aux communications ultérieures de notre association et aux envois périodiques d'information relative à votre contrat.

# ASSOCIATION PARISIENNE DE PREVOYANCE

## APP

---

### FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

Nom :

Prénom :

Numéro d'assuré<sup>5</sup> :

Courriel<sup>6</sup> :

Exprime mon vote sur les résolutions soumises à l'Assemblée Générale de l'Association Parisienne de Prévoyance convoquée le **jeudi 13 novembre 2025 à 11h00** au 94, rue de Courcelles - 75008 Paris sur l'ordre du jour suivant :

#### Assemblée Générale

- 1) Approbation des procès-verbaux des Assemblées Générales du 5 novembre 2024 ;
- 2) Approbation du rapport moral du Président relatif à l'exercice 2024 ;
- 3) Approbation du rapport financier sur la gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2024 ;
- 4) Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- 5) Quitus aux membres du Conseil d'Administration ;
- 6) Délégation de pouvoir à donner au Conseil d'Administration ;
- 7) Pouvoirs en vue des formalités ;
- 8) Questions diverses.

Dans le cas où cette assemblée ne pourrait délibérer à la majorité requise pour la validité des décisions, le présent vote par correspondance conservera ses effets pour l'assemblée réunie le **même jour à 11 heures 30** sur deuxième convocation avec le même ordre du jour.

**Dans une démarche de développement durable, nous vous invitons à nous communiquer votre adresse email par retour du bulletin de participation, de pouvoir ou de formulaire de vote par correspondance, pour nos correspondances ultérieures.**

*Le traitement de votre adresse email sera limité aux communications ultérieures de notre association et aux envois périodiques d'information relative à votre contrat.*

Bulletin de vote à nous retourner **au plus tard pour le 11 novembre 2025**

Par courrier postal à l'adresse suivante :

**Association Parisienne de Prévoyance  
94, rue de Courcelles – 75008 Paris**

Ou par courrier électronique à l'adresse suivante :

**OAPP@optimumfrance.com**

---

<sup>5</sup> Figurant dans votre courrier de convocation

<sup>6</sup> Dans une démarche de développement durable, nous vous invitons à nous communiquer votre adresse email pour nos correspondances ultérieures. Le traitement de votre adresse email sera limité aux communications ultérieures de notre association et aux envois périodiques d'information relative à votre contrat.

*PROJETS DE RESOLUTION ET VOTE*

	VOTE POUR	VOTE CONTRE	ABSTENTION
<b><u>Première résolution</u></b> Approbation des procès-verbaux des Assemblées Générales du 5 novembre 2024			
<b><u>Deuxième résolution</u></b> Approbation, dans toutes ses dispositions, du rapport moral du Président relatif à l'exercice 2024			
<b><u>Troisième résolution</u></b> Approbation, dans toutes ses dispositions, du rapport financier sur la gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2024			
<b><u>Quatrième résolution</u></b> Approbation des comptes de l'exercice clos du 31 décembre 2024 et décision d'affecter au report à nouveau le résultat de l'exercice 2024			
<b><u>Cinquième résolution</u></b> Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au cours de l'exercice 2024			
<b><u>Sixième résolution</u></b> Délégation au Conseil d'Administration, pour une durée de 18 mois, du pouvoir de signer un ou plusieurs avenants relatifs à des dispositions non essentielles du contrat d'assurance de groupe.			
<b><u>Septième résolution</u></b> Cession de tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.			

Fait à : .....

Le .....

**ASSOCIATION PARISIENNE DE PREVOYANCE (APP)**

94, rue de Courcelles

75008 – PARIS

\*\*\*\*\*

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**DU 05 NOVEMBRE 2024 A 11H00**

\*\*\*\*\*

Le 05 novembre 2024 à 11 heures, au 94 rue de Courcelles – 75008 PARIS, les membres de l'**Association Parisienne de Prévoyance**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- 1) Approbation des procès-verbaux des Assemblées Générales du 19 juin 2023 et du 21 juillet 2023 ;
- 2) Approbation du rapport moral du Président relatif à l'exercice 2023 ;
- 3) Approbation du rapport financier sur la gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023 ;
- 4) Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- 5) Quitus aux membres du Conseil d'Administration ;
- 6) Délégation de pouvoir à donner au Conseil d'Administration ;
- 7) Pouvoirs en vue des formalités ;
- 8) Questions diverses.

\*\*\*\*\* Sont présents

lors de l'Assemblée Générale, physiquement ou par visioconférence :

- M. Luc POMERLEAU, Président de l'Association
- M. Dominique RIGAUD, Trésorier
- M. Guillaume DUVAL, Secrétaire Général
- M. Jacques DAIGLE, Administrateur
- Mme Rébiha TAOUACHI-HECQUET, Responsable juridique d'OTIMUM VIE
- Mme Anne-Titiane SCHALLER, Chargée d'affaires juridiques d'OPTIMUM VIE
- Trois membres de l'association, MM SIPA TATCHUNLE TCHIETAP et TAFFORIN ainsi que Mme BONG-SOMFAH

Mme Laurence PRINGUET est absente et excusée.

Mme Rébiha TAOUACHI-HECQUET est désignée Secrétaire de Séance.

Le bureau de l'Assemblée étant constitué, M. Luc POMERLEAU prend la parole. Il rappelle à cette occasion que la convocation à la présente Assemblée a été effectuée conformément à la réglementation en vigueur.

Les conditions de quorum prévues par l'article R141-4 du Code des Assurances n'étant pas réunies, le Président déclare que l'Assemblée ne peut valablement délibérer.

En conséquence, la levée de l'Assemblée Générale est prononcée à 11 heures 05.

Le présent procès-verbal a été dressé qui, après lecture, a été signé par le Président ainsi que par la Secrétaire de séance.

LE PRESIDENT

**M. Luc POMERLEAU**

LA SECRETAIRE DE SEANCE

**Mme Rébiha TAOUACHI-HECQUET**

**ASSOCIATION PARISIENNE DE PREVOYANCE (APP)**

94, rue de Courcelles

75008 – PARIS

\*\*\*\*\*

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**DU 05 NOVEMBRE 2024 à 11H30**

\*\*\*\*\*

Le 05 novembre 2024 à 11h30, au 94 rue de Courcelles – 75008 PARIS, les membres de l'**Association Parisienne de Prévoyance**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- 1) Approbation des procès-verbaux des Assemblées Générales du 19 juin 2023 et du 21 juillet 2023 ;
- 2) Approbation du rapport moral du Président relatif à l'exercice 2023 ;
- 3) Approbation du rapport financier sur la gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023 ;
- 4) Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- 5) Quitus aux membres du Conseil d'Administration ;
- 6) Délégation de pouvoir à donner au Conseil d'Administration ;
- 7) Pouvoirs en vue des formalités ;
- 8) Questions diverses.

\*\*\*\*\*

Sont présents lors de l'Assemblée Générale, physiquement ou par visioconférence :

- M. Luc POMERLEAU, Président de l'Association
- M. Dominique RIGAUD, Trésorier
- M. Guillaume DUVAL, Secrétaire Général
- M. Jacques DAIGLE, Administrateur
- Mme Rébiha TAOUACHI-HECQUET, Responsable juridique d'OTIMUM VIE
- Mme Anne-Titiane SCHALLER, Chargée d'affaires juridiques d'OPTIMUM VIE
- Trois membres de l'association, Messieurs SIPA TATCHUNLE TCHIETAP et TAFFORIN ainsi que Madame BONG-SOMFAH

Mme Laurence PRINGUET est absente et excusée.

Mme Rébiha TAOUACHI-HECQUET est désignée Secrétaire de Séance.

Le bureau de l'Assemblée étant constitué, M. Luc POMERLEAU prend la parole. Il rappelle à cette occasion que la convocation à la présente Assemblée a été effectuée conformément à la réglementation en vigueur. De plus, il rappelle que celle-ci se tient à la suite d'une première Assemblée Générale convoquée le même jour à 11h00 n'ayant pas réuni le quorum nécessaire.

S'agissant d'une seconde convocation, aucun quorum n'est requis, l'Assemblée est alors déclarée valablement constituée par la Secrétaire de séance.

Il est donné lecture de l'ordre du jour, des procès-verbaux des Assemblées Générales du 19 juin 2023 et du 21 juillet 2023, puis du rapport financier et de gestion ainsi que du rapport moral du Président relatifs à l'exercice 2023.

Il est ensuite procédé à la présentation des comptes de l'exercice 2023.

M. SIPA TATCHUNLE TCHIETAP prend la parole et questionne les membres du Conseil d'Administration sur le placement de l'excédent de résultat (25 437 €).

M. Luc POMERLEAU explique que pour le moment, l'excédent est placé dans un compartiment spécifique sur le compte bancaire d'OPTIMUM VIE. Un compte bancaire au nom de l'Association Parisienne de Prévoyance est en cours d'ouverture afin d'y placer l'intégralité de l'excédent. Le Conseil d'Administration réfléchit à la façon d'utiliser potentiellement cet excédent ou à le faire fructifier (par exemple en souscrivant un bon de capitalisation).

M. SIPA TATCHUNLE TCHIETAP questionne ensuite les membres du Conseil d'Administration sur les rendements 2023 et sur l'accessibilité des informations relatives à ces rendements.

M. Luc POMERLEAU indique que les rendements de l'exercice 2023 sont bons. Ils sont accessibles tous les jours sur le site officiel d'OPTIMUM GESTION FINANCIERE : <https://www.optimumgam.fr/> et sont mis à jour chaque semaine. De plus, le Président annonce que des travaux sont en cours pour permettre aux assurés d'avoir accès à leurs contrats en ligne ainsi qu'à leurs relevés.

La Secrétaire de séance ayant rappelé les points à l'ordre du jour ci-dessus, chacune des résolutions suivantes ont été discutées et ont fait l'objet d'un vote.

Pour cette réunion d'Assemblée Générale Ordinaire, 33 personnes s'expriment sur les résolutions :

- Quinze par le biais d'un pouvoir attribué au Président ;
- Quinze par le biais du vote par correspondance. ;
- Trois membres de l'APP présent par visioconférence.

#### **PREMIERE RESOLUTION**

Approbation des procès-verbaux des Assemblées Générales du 19 juin 2023 et du 21 juillet 2023

**Cette résolution est adoptée.**

Voix pour : 33  
Voix contre : 0  
Abstention : 0

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

Approbation, dans toutes ses dispositions, du rapport moral du Président relatif à l'exercice 2023

**Cette résolution est adoptée.**

Voix pour : 33  
Voix contre : 0  
Abstention : 0

#### **TROISIEME RESOLUTION**

Approbation, dans toutes ses dispositions, du rapport financier sur la gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023

**Cette résolution est adoptée.**

Voix pour : 33  
Voix contre : 0  
Abstention : 0

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et décision d'affecter au report à nouveau le résultat de l'exercice 2023

**Cette résolution est adoptée.**

Voix pour : 33  
Voix contre : 0  
Abstention : 0

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au cours de l'exercice 2023

**Cette résolution est adoptée.**

Voix pour : 33

Voix contre : 0  
Abstention : 0

**SIXIEME RESOLUTION**

Délégation au Conseil d'Administration, pour une durée de 18 mois, du pouvoir de signer un ou plusieurs avenants relatifs à des dispositions non essentielles du contrat d'assurance de groupe

**Cette résolution est adoptée.**

Voix pour : 33  
Voix contre : 0  
Abstention : 0

**SEPTIEME RESOLUTION**

Cession de tous pouvoirs au porteur d'un original d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires

**Cette résolution est adoptée.**

Voix pour : 33  
Voix contre : 0  
Abstention : 0

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12h35.

Le présent procès-verbal a été dressé qui, après lecture, a été signé par le Président ainsi que par la Secrétaire de séance.

LE PRESIDENT  
**M. Luc POMERLEAU**

LA SECRETAIRE DE SEANCE  
**Mme Rébiha TAOUACHI-HECQUET**

## ASSOCIATION PARISIENNE DE PREVOYANCE (APP)

### RAPPORT MORAL DU PRESIDENT POUR L'EXERCICE 2024 PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 NOVEMBRE 2025

---

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire pour vous entretenir de l'activité de votre Association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Les données chiffrées relatives au portefeuille d'adhésions au contrat sont exposées ci-dessous :

#### Portefeuille d'adhésions aux contrats au 31 décembre 2024

Le portefeuille au 31 décembre 2024 était le suivant : 14 854 adhésions en vigueur.

Le nombre de nouvelles adhésions conclues durant l'année 2024 est de 2 481 (dont 8 avec des mises à jour/changement de statut rétroactif).

#### Evolution du nombre d'adhérents au 31 décembre 2024 :

Le nombre d'adhérents a augmenté au cours de l'exercice 2024, passant de 14 311 fin 2023 à 14 854 fin 2024, soit 543 nouvelles adhésions.

Cette différence entre le nombre de contrats supplémentaires et les nouvelles adhésions s'explique par les événements suivants au cours de l'année 2024 :

- 1 753 sorties de contrats présents en 2023 + 1 sortie en rente
- 184 contrats présents en 2023 avec des mauvais statuts qui ont été rectifiés en 2024 (non présent en 2024).

En 2024, l'Association n'a souscrit aucun contrat.



**LE PRESIDENT**  
**Luc POMERLEAU**

**ASSOCIATION PARISIENNE DE PREVOYANCE**

**(APP)**

**RAPPORT FINANCIER SUR LA GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF A  
L'EXERCICE 2024 PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU JEUDI 13 NOVEMBRE 2025**

---

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour vous entretenir de l'activité de votre Association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Le bilan au 31 décembre 2024 fait ressortir un total de l'actif de **146 209 euros**.

Le résultat de l'exercice s'élève à un excédent de **23 764 euros**.

Le montant des cotisations perçues en 2024 s'élève à **42 393 euros**.

# Bilan Actif

Association Parisienne Prévoyance

Période du 01/01/24 au 31/12/24  
Edition du 03/06/25  
Devise d'édition EURO

	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b> Frais d'établissement Frais de recherche et développement Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires Fonds commercial (1) Autres Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes <b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b> Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage industriel Autres Immobilisations grevées de droits Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes <b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)</b> Participations Créances rattachées à des participations Titres immobilisés de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres				
<b>TOTAL I ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>STOCKS ET EN-COURS</b> <b>AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES</b> <b>CRÉANCES (3)</b> Créances usagers et comptes rattachés Autres créances <b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b> <b>INSTRUMENTS DE TRESORERIE</b> <b>DISPONIBILITES</b> <b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)</b>	146 209		146 209	122 446
<b>TOTAL II ACTIF CIRCULANT</b>	<b>146 209</b>		<b>146 209</b>	<b>122 446</b>
Frais d'émission d'emprunts (III) Primes de remboursement des emprunts (IV) Écarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>146 209</b>		<b>146 209</b>	<b>122 446</b>
(1) Dont droit au bail	(2) Dont à moins d'un an	(3) Dont à moins d'un an		146 209
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b> Legs nets à réaliser : Acceptés par les organes statutairement compétents Autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre				

# Bilan Passif

Période du 01/01/24 au 31/12/24  
Edition du 03/06/25  
Devise d'édition EURO

Association Parisienne Prévoyance

	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatif sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau sur gestion propre	122 446	97 009
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	23 764	25 437
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatif avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL I FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>146 209</b>	<b>122 446</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>FONDS DEDIES</b>		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
<b>TOTAL III FONDS DEDIES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		
<b>TOTAL IV DETTES</b>		
Ecart de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>146 209</b>	<b>122 446</b>
(1) A plus d'un an	A moins d'un an	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		

# Compte de Résultat en liste

Période du 01/01/24 au 31/12/24  
 Edition du 03/06/25  
 Devise d'édition EURO

Association Parisienne Prévoyance

	31/12/2024	31/12/2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :</b> - Ventes de marchandises - Production vendue [biens et services]		
<b>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>		
Dont à l'exportation : - Production stockée - Production immobilisée - Produits nets partiels sur opérations à long terme - Subventions d'exploitation - Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges - Cotisations - Autres produits	42 393	41 812
<b>TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>42 393</b>	<b>41 812</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2) :</b> - Achat de marchandises Variation de stocks - Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stocks - Autres achats et charges externes - Impôts, taxes et versements assimilés - Salaires et traitements - Charges sociales - Dotations aux amortissements et aux provisions - Sur immobilisations : dotations aux amortissements - Sur immobilisations : dotations aux provisions - Sur actif circulant : dotations aux provisions - Pour risques et charges : dotations aux provisions - Subventions accordées par l'association - Autres charges	18 629	16 376
<b>TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>18 629</b>	<b>16 376</b>
<b>1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION ( I - II)</b>	<b>23 764</b>	<b>25 437</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS :</b> - De participation (3) - D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) - Autres intérêts et produits assimilés (3) - Reprises sur provisions et transferts de charges - Différences positives de change - Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III PRODUITS FINANCIERS</b>		
<b>CHARGES FINANCIERES :</b> - Dotations aux amortissements et aux provisions - Intérêts et charges assimilées (4) - Différences négatives de change - Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV CHARGES FINANCIERES</b>		
<b>2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>		

## Compte de Résultat en liste - suite

Période du 01/01/24 au 31/12/24  
Edition du 03/06/25  
Devise d'édition EURO

Association Parisienne Prévoyance

	31/12/2024	31/12/2023
<b>3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS ( I - II + III - IV )</b>	<b>23 764</b>	<b>25 437</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS : - Sur opérations de gestion - Sur opérations en capital - Reprises provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
CHARGES EXCEPTIONNELLES : - Sur opérations de gestion - Sur opérations en capital - Dotations aux amortissements et aux provisions		
<b>TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
<b>4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL ( V - VI )</b>		
Impôts sur les bénéfices (VII) - Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VIII) - Engagements à réaliser sur ressources affectées (IX)		
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V + VIII )</b>	<b>42 393</b>	<b>41 812</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ( II + IV + VI + VII + IX )</b>	<b>18 629</b>	<b>16 376</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>23 764</b>	<b>25 437</b>
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE PRODUITS - Bénévolat - Prestations en nature - Dons en nature		
<b>TOTAL</b>		
CHARGES - Secours en nature - Mise à disposition gratuite de biens et services - Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

# État des Créances et Dettes

Association Parisienne Prévoyance

Période du 01/01/24 au 31/12/24  
 Edition du 03/06/25  
 Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres créances immobilisées			
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>			
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Usagers			
Personnel et charges sociales à récupérer			
État et autres collectivités publiques			
Confédération, Fédération, Asso. & organismes apparentés	146 209	146 209	
Débiteurs divers			
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>146 209</b>	<b>146 209</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>146 209</b>	<b>146 209</b>	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice  
 (2) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
<b>TOTAL :</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Usagers avances reçues				
Dettes relatives au personnel				
État et autres collectivités publiques				
Conf., Fédération, Asso. & organ. appar				
Autres dettes				
<b>TOTAL :</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				

## Annexe

### Association Parisienne Prévoyance

Siret : 821 895 067 00014

Période du 01/01/2024 au 31/12/24

Edition du 03/06/25

Devise d'édition EURO

### Exercice 2024

L'Association Parisienne de Prévoyance a pour objet d'étudier et de mettre en oeuvre, au profit de ses adhérents, tous les moyens propres à la réalisation et à la gestion de tout régime d'épargne retraite, de retraite et de prévoyance ainsi que d'assurer la liaison entre ses adhérents et les organismes chargés de la gestion de ces régimes.

L'Association Parisienne de Prévoyance (APP) est une association régie par la loi du 1er juillet 1901.

#### **I- PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES :**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière (règlement n°99-01 du CRC du 16/02/1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations), et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 146 209 €

Le compte de résultat fait ressortir un bénéfice de 23 764 €

L'exercice comptable a une durée de 12 mois en 2024.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base notamment la continuité de l'exploitation, la permanence des méthodes d'un exercice à l'autre, l'indépendance des exercices et le principe de prudence.

#### **II - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE :**

Néant.

#### **III- NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT :**

Des cotisations afférentes à l'exercice ont été perçues et enregistrées en recette.

Les charges engagées sont liées à la tenue de l'assemblée générale et les coûts administratif de gestion.

#### **IV- FONDS PROPRES :**

A la fin de l'exercice 2024, les fonds propres sont positifs	146 209 €		
Ce montant correspond au résultat de l'exercice	23 764 €	et au report à nouveau	122 446 €

### AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2024

Les documents mis à votre disposition vous permettent de constater que le compte de résultat de l'exercice 2024 fait ressortir un excédent net de **23 764 euros**, solde que nous vous proposons d'affecter au report à nouveau.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION